

Annexe II

Séminaire régional pour les Caraïbes sur la mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme : examen des faits nouveaux et des tendances au premier quart de la Décennie, tenu à Quito du 28 au 30 mai 2013

I. Introduction

1. Dans sa résolution 65/119, l'Assemblée générale a proclamé la période 2011-2020 troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, et a prié les États Membres de redoubler d'efforts pour continuer d'appliquer le plan d'action pour la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme^a et de coopérer avec le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux pour le mettre à jour selon qu'il conviendrait et en faire la base du plan d'action pour la troisième Décennie.

2. Dans sa résolution 67/134, l'Assemblée générale a approuvé le programme de travail du Comité spécial pour 2013, qui inclut la tenue d'un séminaire dans la région des Caraïbes, organisé par le Comité spécial et prévoyant la participation de représentants de tous les territoires non autonomes.

3. Le séminaire devait permettre au Comité spécial d'entendre les vues des représentants des territoires non autonomes, d'experts, de membres de la société civile et d'autres parties prenantes au processus de décolonisation, qui peuvent l'aider à définir les politiques et les modalités pratiques à mettre en œuvre dans le processus de décolonisation engagé par l'ONU. Les débats du séminaire aideraient le Comité spécial à analyser et à évaluer de façon réaliste et au cas par cas la situation des territoires non autonomes, ainsi que les moyens par lesquels le système des Nations Unies et l'ensemble de la communauté internationale pourraient améliorer les programmes d'assistance à ces territoires.

4. Le séminaire devait également permettre d'examiner, au premier quart de la Décennie, les faits nouveaux et les tendances se rapportant à la mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme et les réalisations qui sont attendues du Comité spécial au cours de la Décennie.

5. Le Comité spécial poursuivrait l'examen des contributions respectives des participants à sa session de fond, devant se tenir en juin 2013 à New York, en vue de la présentation à l'Assemblée générale de propositions relatives à la réalisation des objectifs de la troisième Décennie.

II. Organisation du séminaire

6. Le séminaire s'est tenu à Quito du 28 au 30 mai 2013. Il a comporté cinq séances, auxquelles ont participé des représentants d'États Membres de l'ONU,

^a A/56/61, annexe.

de territoires non autonomes, de puissances administrantes et d'organisations non gouvernementales, ainsi que des experts (voir appendice II). Le séminaire a été organisé de manière à susciter un échange de vues franc et ouvert.

III. Travaux du séminaire

A. Ouverture de la réunion

10. Le 28 mai 2013, Diego Morejón (Équateur) a ouvert la réunion en sa qualité de Président et a pris acte de la Semaine de la solidarité avec les peuples des territoires non autonomes.
11. À la même séance, le Ministre des affaires étrangères, du commerce et de

18. À la 4^e séance, le 29 mai 2013, les représentants de l'Argentine, de l'Espagne, du Maroc, de l'Algérie, de la Sierra Leone, de la République-Unie de Tanzanie, de Cuba, de la Chine, du Brésil et de l'Équateur ont fait des déclarations. Les représentants du Maroc, du Front Polisario, de l'Algérie et de Gibraltar ont exercé leur droit de réponse. Un expert, Wilma Reveron-Collazo (Porto Rico) et le représentant des Fidji ont à nouveau fait des déclarations.

19. À la 5^e séance, le 30 mai, les membres du Comité spécial présents ont tenu des consultations officieuses au sujet du projet de conclusions et de recommandations du séminaire.

C. Clôture du séminaire

20. À la 5^e séance également, le 30 mai, le Rapporteur a présenté le projet de

a) Ont noté que la période 2011-2020 avait été proclamée troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme par l'Assemblée générale. Les participants ont évalué les progrès accomplis, examiné les méthodes de travail existantes et pris un nouvel élan en vue de mener à bien la tâche historique confiée au Comité spécial;

b) Ont mis en évidence un certain nombre de questions touchant le processus de décolonisation au cours de la troisième Décennie, notamment les incidences du changement climatique, en particulier sur les territoires non autonomes, la crise économique et financière mondiale, le rôle de la coopération régionale, de l'éducation et de la sensibilisation du public, le rôle de la société civile, le rôle des femmes, l'autonomisation des groupes vulnérables et la capacité de s'auto-administrer totalement;

c) Compte tenu du caractère intersectoriel d'un grand nombre des défis à relever par certains territoires non autonomes dans la dynamique du monde interdépendant d'aujourd'hui, ont souligné que des efforts devaient être entrepris, avec la participation des parties prenantes intéressées et au cas par cas, pour continuer de renforcer les capacités administratives, la bonne gouvernance et la viabilité économique des territoires non autonomes, afin de leur permettre de traiter les problèmes intersectoriels dans une optique globale;

d) Ont estimé que le changement climatique avait encore accru la vulnérabilité écologique et économique de nombreux territoires non autonomes, et que la crise économique et financière mondiale actuelle faisait ressortir la nécessité d'assurer la viabilité économique des territoires non autonomes et de diversifier leur tissu économique;

e) Ont reconnu le rôle important joué

dans l'appui à la réalisation de la viabilité économique et au bien-être des peuples des territoires;

k) Ont souligné que les processus d'examen liés au statut et/ou à la constitution dans certains territoires non autonomes étaient des processus délicats qui devraient répondre à certaines aspirations à l'accomplissement de la décolonisation, au cas par cas et selon qu'il convient, et utiliser notamment la communication et le dialogue officieux au niveau de l'exécution entre toutes les parties concernées;

l) Ont réaffirmé que l'intensification des échanges et de la coopération entre le Comité spécial et les puissances administrantes demeurait décisive pour l'exécution du mandat de décolonisation confié à l'ONU et était dans l'intérêt de toutes les parties prenantes, y compris les puissances administrantes elles-mêmes, conformément à la résolution [67/134](#) de l'Assemblée générale et à toutes les autres résolutions pertinentes, et, à cet égard, ont accueilli avec satisfaction la participation de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni au séminaire;

m) Ont également reconnu l'importance de la participation active d'autres

En ce qui concerne la situation de Porto Rico :

c) Ont pris note de la déclaration du représentant du Colegio de Abogados de Puerto Rico, qui a indiqué que, depuis l'adoption de la résolution 748 (VIII) de l'Assemblée générale, Porto Rico avait tenu quatre consultations au sujet de son statut politique et qu'une éducation sous la direction de l'ONU devrait constituer une condition préalable à tout exercice de l'autodétermination;

d) Ont pris note du point de vue du représentant du Colegio de Abogados de Puerto Rico, selon lequel les irrégularités observées lors des processus plébiscitaires

En ce qui concerne la situation de la Polynésie française :

f) Ont estimé que la réinscription du territoire était importante, étant un moyen judicieux permettant d'assurer un environnement propice à l'évolution

l'environnement mondial, l'Alliance des petits États insulaires et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA).

D. Mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme : examen des faits nouveaux et des tendances au premier quart de la Décennie, et évaluation du processus de décolonisation dans les autres régions, y compris le suivi au séminaire régional pour le Pacifique de 2012

29. Au titre de leurs observations finales, les membres participants :

En ce qui concerne la situation du Sahara occidental :

a) Ont rappelé le mandat du Comité spécial concernant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, ont réaffirmé toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment sa résolution [67/129](#), et ont appuyé les résolutions [1754 \(2007\)](#), [1783 \(2007\)](#), [1813 \(2008\)](#), [1871 \(2009\)](#), [1920 \(2010\)](#), [1979 \(2011\)](#), [2044 \(2012\)](#) et [2099 \(2013\)](#) du Conseil de sécurité, ainsi que l'engagement pris par le Secrétaire général et son Envoyé personnel pour le Sahara occidental de trouver une solution à la question du Sahara occidental dans ce contexte. Ils ont demandé aux parties de continuer de

**E. Rôle du système des Nations Unies dans l'assistance
aux territoires non autonomes**

30. Au titre de leurs obse

Comité spécial devrait continuer d'aborder chaque cas dans un esprit d'ouverture, se fonder sur les possibilités existantes et donner plus de dynamisme au processus de décolonisation, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies;

f) Compte tenu de la contribution des diverses organisations régionales et des divers accords régionaux au renforcement des capacités des territoires non autonomes, ont recommandé que la participation effective de ces territoires aux travaux des organisations régionales et des accords régionaux concernés soit facilitée, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et en utilisant les dispositifs appropriés, de même que le renforcement d'une coopération fonctionnelle régionale concrète dans différents domaines tels que la gouvernance, la planification préalable en prévision des catastrophes naturelles, le changement climatique et l'autonomisation des populations locales;

g) Compte tenu du rôle important joué par les organisations régionales et les arrangements régionaux dans l'assistance aux territoires non autonomes concernés

s) Ont réaffirmé que le Comité spécial devrait continuer d'œuvrer pour l'envoi de missions de visite dans les territoires non autonomes, avec la participation du Gouvernement territorial concerné et de la puissance administrante concernée, au cas par cas et conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, et, à cet égard, ont pris note de l'intérêt exprimé lors du séminaire par les représentants des territoires non autonomes pour les missions de visite et les missions spéciales;

t) Ont réaffirmé que le processus de décolonisation ne serait achevé que lorsque toutes les questions liées à la décolonisation et les questions de suivi connexes encore en suspens auront trouvé un règlement satisfaisant dans le cadre des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies;

u) Dans le cadre des appels en faveur d'une troisième Décennie, ont indiqué que le Comité spécial devrait continuer de faire le bilan des difficultés et des chances qui se présentent à l'heure actuelle en ce qui concerne le processus de décolonisation et d'élaborer un plan d'action pragmatique pour la troisième Décennie en vue de faire avancer le processus de décolonisation.

Appendice I

Message du Secrétaire général à l'intention des participants au séminaire régional pour les Caraïbes sur la mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme : examen des faits nouveaux et des tendances au premier quart de la Décennie

Je suis heureux de saluer les participants à ce séminaire régional pour les Caraïbes.

Je remercie le Gouvernement et le peuple équatoriens d'avoir bien voulu accueillir à nouveau cet important séminaire, qui se tient dans le cadre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme proclamée par les Nations Unies.

Cette année, vous êtes réunis ici pour examiner les faits récents, ainsi que les tendances susceptibles d'avoir une influence dans un avenir proche.

Avant tout, vous examinerez avec attention le rôle joué par le Comité spécial dans les progrès du processus de décolonisation confié à l'Organisation des Nations Unies.

Le renforcement du dialogue et de la communication entre le Comité spécial, les représentants élus des territoires non autonomes et les puissances administrantes est essentiel.

Lorsque je me suis adressé au Comité spécial en février, je lui ai suggéré de définir des possibilités de changement et de promouvoir des priorités pour la décolonisation.

Votre réunion à Quito a pour but de faciliter les échanges et la recherche d'idées dans un cadre officieux pour aider le Comité à accomplir cette importante tâche lors de sa session de fond qui doit se tenir dans moins de quinze jours.

Je vous encourage à profiter de ce séminaire pour montrer comment des déclarations de principes peuvent être intégrées dans l'action. Appuyons-nous sur les nombreuses réussites de la décolonisation. Réorganisons et rajeunissons nos méthodes de travail et devenons de véritables catalyseurs du processus de décolonisation.

Veillez accepter mes meilleurs souhaits pour un séminaire constructif.

Appendice II

Liste des participants

Membres du Comité spécial

Équateur (Président)	Diego Morejón ^a Helena Yáñez Alexandra Haro José Eduardo Proaño
Chili	José Antonio Cousiño
Chine	Zhang Tao
Cuba	Oscar León González
Fédération de Russie	Anna M. Evstigneeva
Fidji	Namita Khatri
République-Unie de Tanzanie	Maura Mwingira
Sierra Leone	Franklyn Brima Fawundu

États Membres de l'Organisation des Nations Unies

Algérie	Idris Latreche
Argentine	Gerardo Diaz Bartolome Daniela Beatriz Jaite
Brésil	Cristina Vieira Machado Alexandre
Espagne	Francisca M. Pedrós- Carretero
Maroc	Abderrahman Leibek Khaddad El Moussaoui
Mexique	Bárbara Magaña
Pérou	Elmo Vargas Chacon

^a Membre de la délégation officielle du Comité spécial.

Puissances administrantes

États-Unis d'Amérique (observateur)	William Mozdzierz
Nouvelle-Zélande (observateur)	Peter Wright
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (observateur)	Joanne Neenan

Institution spécialisée

Programme des Nations Unies pour le développement	Diego Zorrilla
--	----------------

Territoires non autonomes

Gibraltar	Joseph J. Bossano Albert A. Poggio
Guam	Edward A. Alvarez
Îles Falkland (Malvinas) ^b	Michael Victor Summers
Îles Turques et Caïques	Sean Astwood
Îles Vierges britanniques	Kedrick D. Pickering
Sahara occidental	Ahmed Boukhari
Tokélaou	Salesio Lui Jovilisi V. Suveinakama

Organisations non gouvernementales

Appendice III

Motion de remerciement à l'intention du Gouvernement et du peuple équatoriens

Les participants au séminaire régional pour les Caraïbes,

S'étant réunis du 28 au 30 mai 2013, à Quito, pour examiner les défis et les opportunités du processus de décolonisation dans le monde d'aujourd'hui,

Ayant entendu l'importante déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères, du commerce et de l'intégration de l'Équateur,

Prenant note des importantes déclarations faites par les représentants des territoires non autonomes,

Expriment leur profonde gratitude au Gouvernement et au peuple équatoriens pour avoir fourni au Comité spécial les installations nécessaires à la tenue de son séminaire, pour la remarquable contribution qu'ils ont apportée au succès du séminaire et, en particulier, pour la très grande générosité de leur accueil et pour la